

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7301205601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7301205601>

Cette annonce a été mise en ligne le **25 août 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **67 - RHIN (BAS)**



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ZELLWILLER en date du 06/08/2022, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SC FOXZELL,

SIEGE SOCIAL : 10 domaine du Heckengarten, ZELLWILLER (Bas Rhin)

OBJET : La société a pour objet : la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la gestion de valeurs mobilières cotées, de parts d'autres Sociétés civiles, de tous biens et droits immobiliers ou part de S.C.P.I. ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au

registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 5 000 euros

- Montant des apports en numéraire : 5 000 euros

GERANCE :

- Monsieur Didier FUCHS, demeurant 10 Domaine du Heckengarten, ZELLWILLER (Bas Rhin),

AGREMENT DES CESSIONS : L'agrément des cessions de parts sociales entre vifs qui fait l'objet des statuts est confié au gérant.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de SAVERNE.

Pour avis, Le gérant

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

